



News

www.unac.asso.fr

navigants@unac.asso.fr

vendredi 6 août 2010

☎ 01 48 64 49 29

PERM CDG ☎ 01 41 56 40 76 /77 /78

PERM ORY ☎ 06 07 25 22 56 (merc & vend)

15 MOIS
LA VALIDITÉ DU
PROTOCOLE DE SERVICE
APRÈS DÉNONCIATION

FLOTTE MÉTRO
320 ET 321 :
+ **6 SIÈGES PAX**



- 1 PNC
SUR ALGER
SANS CONTREPARTIE



JUILLET 2011
LA FIN DE VALIDITÉ DES
PROTOCOLES DE SERVICE
CC ET MC

NEO : POINT D'ÉTAPE

Au printemps dernier, la direction nous confirmait par courrier qu'elle dénonçait les protocoles de service Court et Moyen Courrier. Et ensuite ?

Petit rappel des faits... Et des méfaits.

Lorsque la Direction a annoncé son intention de mettre en place le projet NEO, elle comptait pouvoir négocier des aménagements avec les signataires du Protocole de Service 2004 (UNAC, CFDT, FO/snpnc).

Mais comme nous l'avions déjà dit et écrit, l'ampleur de certains changements n'était pas de nature à être traitée à l'intérieur d'un comité de suivi...

Nous avons estimé que tous les syndicats avaient leur mot à dire concernant des mesures aussi radicales que l'abandon d'un PNC sur A319, le retour du chaud dès 2h30 de vol et la densification des cabines de la flotte CC/MC.

Bien que la Cie ait jugé prudent, suite aux menaces de conflit, de revenir temporairement sur deux

de ces mesures et qu'elle ait convoqué les parties signataires pour débattre du nouveau produit, une certaine méfiance a gagné les signataires.

Le projet NEO (ou plutôt ce qu'il en restait) a donc été mis en place comme prévu le 29 mars avec tout l'amateurisme qui caractérise les génies du marketing. Contrairement à ce qu'affirme la Cie sous IPN ou dans le journal du PNC, les dysfonctionnements induits par le lancement du nouveau produit sont loin d'être réglés.

Le marketing s'est pourtant attelé à ce grand chantier dès juin 2009.

Mieux encore, les vols d'essai auraient été effectués avec des ergonomes. On s'autorise à rêver !!!!!

Comme nous l'avons toujours rappelé aux responsables du Produit MC, la

seule Cie aérienne ayant réussi à mettre une ver-seuse sans poignée à bord d'un avion et ce jusqu'en 1999 n'a de leçon à recevoir de personne, et surtout pas de la part des représentants de ses salariés. ☺

On se souvient encore, lors de la négo de 2004, de ce que la Cie avait fait de nos observations, lors de ces fameux vols tests.

Nous avons proposé l'utilisation de 1/2 VRA avec des assiettes 1/4 type France, de façon à faciliter le service sur les vols extra-courts.

Pour toute réponse, le marketing s'était empressé d'agrandir les assiettes de façon à ce qu'elles ne rentrent plus dans les 1/2 VRA. Belle leçon de partenariat. ☹

C'est une des raisons pour lesquelles l'UNAC n'a pas souhaité cette fois-ci participer aux vols d'essai.

QUELLE QUE SOIT L'ISSUE DES NÉGOCIATIONS

NOUS N'ACCEPTERONS PAS QUE LE PNC COURT ET MOYEN COURRIER

REDESCENDE DANS LA MINE DE SEL.

Donc, puisque la Cie a dénoncé le Protocole de Service il y aura renégociation et ce pendant 15 mois, durée pendant laquelle il continue de s'appliquer.

Le premier round a eu lieu mi-juin, tandis qu'une dizaine de réunions de négociations se tiendront de septembre à décembre.

✈ Concernant le PNC sup sur ALG, il ne faut pas oublier qu'il avait été négocié sur la Base Sud parce que les A320 utilisés étaient de type métré à 172 pax avec des armements très pénalisants obligeant à de nombreuses manipulations au sol et en vol. Le transfert sur CDG a changé la donne sur le sujet et nous avons proposé de récupérer ce PNC sup à certaines heures sur les vols extra-courts.

✈ Concernant le chaud à partir de 2h30 de vol, nous y sommes foncièrement opposés, car ce changement se traduirait par une surcharge de travail inadaptée aux temps de vols en cas de grandes classes premium.

D'ailleurs, lorsque le Marketing affirme sans rire, que donner un verre d'eau en plus, un pain en plus, un jus d'orange en plus, c'est peanuts, elle feint d'ignorer que ces gestes anodins et supplémentaires sont multipliés par 150 pax et ce 2, 3 voire 4 fois par jour.

Sauf que ces 300 verres d'eau s'accumulent sur 17 jours par mois, et se cumulent à des levers tôt, des 1/2

tours de 35 min, des turbulences, des irrégularités, des embarquements ou le PNC se bagarre avec les bagages cabines. Le laxisme d'AF étant connu et reconnu par tous en matière d'emport de bagages, il est même salué par les pax tant que cela ne les pénalise pas personnellement.

En 2004, la renégociation du Produit avait permis de trouver **un équilibre** entre la diminution de la compo PEQ imposée par la Cie et la diminution des charges de travail exigée par les syndicats en contrepartie.

Nous n'avons constaté, cette fois-ci, aucun allègement des charges de travail (bien au contraire), mais plutôt un beau foutoir que le PNC doit gérer au quotidien, en particulier sur les vols longs.

De plus nous sommes très perplexes quant aux nouveaux coffrets soit-disant toujours débarrassables au moyen de sacs-poubelles, alors que nous savons pertinemment que dès lors que le temps de vol le permet, les PNC utilisent les VRA.

Nous sommes également très méfiants concernant la « démarche développement durable » utilisée par la Cie afin de toucher la fibre écologique des PNC, qui lui permettra dans quelques mois de proposer ou d'imposer le 1/4 de plateau avec débarassage en vrac et repasse de thé/café sur VRA (*voir service news du 08 07 2010*).

Beaucoup de choses seront mises ou remises en cause durant ces 15 mois.

Contrairement à ce que voudrait vous faire croire la Cie dans sa presse people, les négociations ne se passent pas à l'amiable. Nous avons dénoncé, lors de la session du CE de juin, le passage en force concernant la disparition du PNC sur ALG sans aucune contrepartie, alors que nous demandions son transfert sur les vols extra-courts.

Notre sentiment est que la direction grignote lentement mais inexorablement l'ancien Protocole de Service en mettant progressivement en place certaines innovations de façon à mettre les Syndicats au pied du mur 15 mois après. C'est ça ou plus de Protocole de Service du tout !

Quelle que soit l'issue des négociations nous n'accepterons pas que le PNC Court ou Moyen Courrier redescende dans la mine de sel.

Nous sommes persuadés pour l'avoir vécu pendant la période Christian Blanc que des salariés pressurés, harassés et démotivés ne sont pas un gage de fidélisation de la clientèle pour une Compagnie dite Major. Nous ferons le nécessaire pour que cela ne se reproduise pas.

À suivre... ✈

Abonnez-vous au fil RSS du site unac pour recevoir en temps réel toutes nos publications sur votre ordinateur.



Abonnez-vous à la Newsletter UNAC pour recevoir par mail les informations concernant la profession, sur le site unac : www.unac.asso.fr

ADHÉSION UNAC - 3, place de londres - 95727 Roissy cdg cedex

Nom :
Prénom :
Matricule :

Adresse :

Tél :
Mail :